

Avril - 2019 – n°27

L'Alsa' Parisien

S' Bàriser Blattel

Le journal de l'Association Générale d'Alsace et de Lorraine



> **Théâtre Dialectal**

> **La collectivité européenne d'Alsace**

> **AG 2018**

> **Hommage à Tomi Ungerer**



AGAL, Association Générale d'Alsace et de Lorraine
fondée le 19 août 1871 et reconnue d'utilité publique par décret du 22 août 1895

81, rue Saint Lazare - 75009 PARIS

www.alsace-paris.org - contact@alsace-lorraine.paris



Editorial 27

MESSAGE AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION GENERALE D'ALSACE-LORRAINE

Chers membres de l'AGAL, chers Amis,

Ainsi que vous le savez, l'Association Générale d'Alsace et de Lorraine (A.G.A.L.) a été fondée en 1871, au lendemain de la guerre franco-prussienne. Elle avait pour but de soutenir à Paris les familles d'Alsaciens et de Lorrains qui avaient quitté leurs régions natales, devenues entre-temps allemandes. Pendant toutes les périodes tourmentées de l'histoire récente de cette province, l'A.G.A.L. a apporté réconfort et soutien à de nombreuses familles, accomplissant ainsi des missions sociales, et même humanitaires.

La paix revenue dans le contexte de la construction européenne dont Strasbourg est un des symboles forts, l'A.G.A.L. a eu pour objectif d'être l'ambassadrice de l'Alsace-Lorraine à Paris. En effet, vous, Alsaciens et Lorrains, êtes nombreux à vivre dans la capitale. Vous avez su imposer vos qualités, le sérieux, la rigueur, la compétence, dans tous les domaines de la vie économique, politique, artistique.

L'A.G.A.L., association reconnue d'utilité publique, a ainsi évolué vers des activités culturelles et intellectuelles, pour faire connaître et vivre la culture alsacienne à Paris. Vous êtes plus de 300 adhérents, et nous organisons pour vous régulièrement des événements conviviaux, tels que les « stämmdesch » tous les premiers mardis du mois, les repas, les visites, les conférences, le théâtre alsacien, les cours de langue dialectale ...

Par ailleurs, poursuivant dans sa tradition de solidarité, l'A.G.A.L. décerne chaque année des bourses d'étude à de jeunes étudiants méritants, issus de familles modestes résidentes d'Alsace et de Moselle, qui souhaitent poursuivre leurs études à Paris.

Au terme de 10 ans de travail au service de l'association, Jean-Yves GRENIER a passé le flambeau au 1er janvier 2019 et a été nommé Président d'honneur.

Lors du dernier conseil d'administration, l'association s'est dotée d'une nouvelle direction. J'ai été élu président, avec beaucoup d'émotion et de fierté, de notre belle association, l'une des plus vieille de France, fondée le 19 août 1871.

Certains de vous me connaissent déjà, et j'espère avoir le plaisir de faire bientôt la connaissance des autres lors de l'une de nos prochaines activités.

Je mettrai tout en œuvre pour poursuivre la tâche de tous mes prédécesseurs depuis 147 ans et poursuivre le rayonnement de l'AGAL.

Une nouvelle équipe, composée à la fois de membres de l'ancien bureau et de nouveaux membres, a été mise en place.

Doté d'une gouvernance collégiale, ce bureau a pour objectifs d'assurer les missions de l'association en modernisant son fonctionnement pour prendre en compte les nouvelles technologies, en actualisant l'image de l'association pour l'adapter aux circonstances et aux réformes institutionnelles récentes, en multipliant les événements pour vous permettre de vous retrouver souvent en toute convivialité, et en préparant l'avenir au travers du recrutement de nouveaux membres jeunes qui seront appelés à prendre la relève.

N° 27 Avril 2019 L'Alsa Parisien est publié par l'AGAL, Association Générale d'Alsace et de Lorraine, 81, rue Saint Lazare, 75009 Paris.

Directeur de la publication : Nicolas Gusdorf. ISSN 2102-0825. contributeurs et membres de l'équipe rédactionnelle : Frédérique Laurent, Etienne André, Guy Peter, Maurice Brom.

Les textes n'engagent pas la responsabilité de l'association.

Imprimerie : Axiom Graphic . Photographies : Studio Photo Richard, Olivier Pham Duy, MG, MB.



Vie de l'association

C'est avec ces objectifs ambitieux que l'A.G.A.L. sera votre rendez-vous, le rendez-vous parisien incontournable des Alsaciens-Lorrains attachés aux valeurs de fidélité, ténacité, solidarité, de tous ceux qui, comme vous, partagent et font rayonner leur passion de l'Alsace-Lorraine.

Je compte sur chacun de vous, sur votre fidélité et votre engagement.

Je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour que l'année 2019 vous apporte, à vous-même et tous ceux qui vous sont chers, santé, bonheur et réalisation de tout ce qui vous tient à cœur.■

Nicolas GUSDORF,

Le nouveau bureau :

Nicolas GUSDORF, consultant, Président,



Christian ROTH, avocat, Vice-Président chargé du Comité des Bourses,



Martine ERDRICH, paramédicale, Vice-Présidente en charge de l'événementiel,



Christophe BERGER, ingénieur, en charge de la communication,



Sylviane COUET-WURTZ, auditrice, Secrétaire Générale depuis 2011.



Maurice BROM, ingénieur, Trésorier, depuis le 07/03/2019



Vie de l'association

« Wenn d'Elsässer Paris uff de Kopf stelle »



Le 17 Février à 14h30, l'AGAL avait le plaisir d'accueillir la section théâtrale du cercle Aloysia de Soufflenheim dans la salle de l'ASIEM dans le 7ème arrondissement.

Près de 150 spectateurs ont assisté à une double représentation.

En effet, c'est la troupe des jeunes qui a démarré l'après-midi par une courte pièce intitulée « Wenn d'Mame verreist esch » : la relève est prête.

Ce ne sont pas moins de 11 acteurs qui ont pris la suite pour jouer la pièce d'un auteur contemporain Serge Rickling : « Wenn d'Elsässer Paris uff de Kopf stelle ».



Une pièce dont le titre fait étrangement écho aux événements qui agitent notre capitale actuellement : fort heureusement l'analogie n'allait pas au delà, même si quelques spectateurs potentiels ont certainement renoncé à se déplacer compte tenu des restrictions de circulation.

Cette représentation a été comme à l'accoutumée une des rares occasions pour les amoureux de notre dialecte de retrouver cette forme d'humour et ces expressions savoureuses qui sont le propre du théâtre dialectal.

Vie de l'association

L'entracte a été, suivant une tradition bien établie, animé gracieusement par Raoul Maeder et sa maman. Les spectateurs ont pu se régaler avec les braetzels, kougelhops, et les vins de la cave de Turckheim dans une très conviviale ambiance alsacienne.

Le rideau est tombé sous les applaudissements d'une salle conquise par le naturel et la faconde de la troupe.

A l'issue de la représentation, la délégation de Soufflenheim, à laquelle s'étaient joints

**L'intrigue**

Madame Angèle ENGEL est patronne d'un hôtel de luxe à Paris, dans lequel on rencontre des gens aisés, des personnalités du cinéma etc... Dans cet hôtel tout le personnel parle Alsacien. Une agence de voyage d'Alsace a l'habitude de lui fournir une clientèle de luxe. Mais cette fois, elle lui envoie un autocar de paysans qui se rendent au salon de l'agriculture. Ces malheureux sont dépaysés. Ils découvrent Paris, l'hôtel de luxe, l'ascenseur, le métro et enfin le salon de l'agriculture. Monsieur Baptiste CARTIER un metteur en scène renommé, arrive dans l'hôtel pour y tourner son prochain film. Monsieur Jean DELAMARE et Sandrine MERCIER acteurs de cinéma mondialement connus, arrivent à leur tour. Ils ne veulent pas être reconnus, car ils ont une relation amoureuse. Pour corser le tout, ils ont chacun un sosie qui leur ressemble comme deux gouttes d'eau parmi les paysans. Le metteur en scène les confond et même le mari et la femme des sosies ne s'y retrouvent plus. Une joyeuse pagaille anime la scène.



La Collectivité Européenne d'Alsace (CEA)

L'Histoire récente

Par le passé l'Alsace aura connu bien des vicissitudes.

La période plus récente de son histoire en tant que collectivité territoriale n'est pas exempte de soubresauts aux conséquences certes moins tragiques.

Ainsi il aura fallu attendre près de 40 ans après la fin du 2ème conflit mondial pour que l'Alsace devienne une collectivité locale à part entière.

En effet si c'est en 1955 que sont créées les ancêtres de nos régions (21 régions économiques de programme), celles ci deviennent des structures administratives en 1964 (création des préfets de région) et ce n'est qu'avec les fameuses lois de décentralisation de 1982 que l'exécutif est transféré du préfet de région à un élu local.

Et patatras ! Voilà que le passage de 22 à 13 régions le 1er janvier 2016 entraîne de fait la disparition de la région Alsace incorporée dans un ensemble plus large, la région Grand Est, et mettant fin à ce « rêve d'Alsace ».

Un « désir d'Alsace »

Il est inutile de rappeler que ce regroupement a été accueilli très fraîchement par beaucoup d'élus locaux et par des associations régionales suscitant de surcroît des manifestations publiques d'opposition à cette fusion, réunissant plusieurs milliers de personnes.

Ces élus réclamaient la création d'une collectivité à statut particulier, pour une « Alsace unie » dotée de compétences spécifiques.

En février dernier, le premier ministre avait accepté de confier au préfet de région, Jean-Luc Marx, une mission sur l'opportunité de permettre une fusion entre le Haut Rhin et Bas-Rhin. L'étude menée par Jean-Luc Marx,



confirmait le « désir d'Alsace » et la volonté des Alsaciens d'incarner leur spécificité dans une institution particulière.

Édouard Philippe avait alors missionné Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires, pour négocier avec les responsables alsaciens les conditions de la création d'une nouvelle collectivité Alsace.

Enfin le 29 octobre 2018, le premier ministre Édouard Philippe en compagnie de plusieurs ministres et d'élus locaux (Jean Rottner, Brigitte Klinkert et Frédéric Bierry) ont signé une déclaration commune visant à la création d'une Collectivité Européenne d'Alsace au 1er janvier 2021.

C'est pour faire le point sur ce projet qu'une conférence a eu lieu le 11 mars 2019 à la Maison de l'Alsace, animée par Francis Laffon, ancien directeur de la publication du journal l'Alsace.

Il s'agissait de permettre aux présidents des Conseils Départementaux du Haut-Rhin et Bas-Rhin, Brigitte Klinkert et Frédéric Bierry de faire un point d'avancement du projet.

Nous reprenons en synthèse ci-dessous les propos des deux intervenants.

En préambule, il convient de constater l'importance de l'Alsace au sein du Grand Est. Notre région y représente 34% des habitants, près de 3/4 des ressources budgétaires et de l'ordre de 40% des emplois. Le revenu par ménage y est de presque 2.000 € supérieur et le taux de pauvreté d'environ 15 % inférieur aux autres départements.

Les points suivants ont été abordés au cours de cette conférence.

1 : Historique depuis 2013

Le référendum manqué, (du fait d'une participation insuffisante et de l'absence de majorité dans le Haut Rhin) alors que le Oui l'avait emporté à près de 53% a réveillé les consciences.

La mise en place du Grand Est a eu plusieurs



conséquences néfastes pour l'Alsace telles que :

- la disparition progressive de la dénomination Alsace, la baisse du nombre de références à l'Alsace dans les moteurs de recherche étant préjudiciable à la fréquentation touristique
- le déport des orientations de la nouvelle grande région vers l'Ouest au préjudice des liens historiques avec nos voisins de l'Est et du Sud
- la remise en cause des dispositions du plan Etat-Région au profit du nouvel ensemble.

Fort des avancées du président Macron, celui-ci ayant souhaité apporter dès 2017 une réponse au désir d'Alsace sans pour autant remettre en cause le Grand Est, les présidents de nos Conseils Départementaux ont pris l'option de négocier un statut spécial sans pour autant abandonner le retour à terme d'une Région Alsace.

Ce nouveau statut n'a pas d'équivalent ailleurs en France : outre les prérogatives héritées de la région Grand Est, des compétences supplémentaires sont transférées par l'État en raison des spécificités alsaciennes.

2 : Prérogatives de la Collectivité Européenne d'Alsace

Celles-ci relèvent du transfrontalier, du bilinguisme, des routes, de la culture et de l'économie. Ces 5 sujets en apparence distincts sont en fait liés.

A titre d'exemple, la gestion ferroviaire, aéroportuaire (5 aéroports dans un rayon de 200km tant en France qu'en Allemagne), fluviale sur le Rhin ou encore du trafic routier avec 2 à 3.000 camions détournés chaque jour de l'A5 allemande (Hafraba) vers l'A35 depuis l'instauration du péage outre Rhin (Maut) nécessite une capacité d'intervention transfrontalière répondant à ces types de prérogatives.

Il sera par ailleurs nécessaire de négocier les transferts financiers en contrepartie de l'obtention de ces nouvelles compétences.

3 : Prochaines échéances

Les compétences des 2 futurs départements réunis nécessitent une nouvelle loi, devant passer au Sénat en juillet 2019 puis à l'Assemblée Nationale à l'automne prochain.



Actualité alsacienne

4 : Quel résultat

La nouvelle collectivité ne consiste pas à ajouter une nouvelle couche au « mille-feuille » à la française. Elle entend au contraire mutualiser les forces des 2 départements déjà engagés dans un processus éprouvé d'économies de fonctionnement au profit de la performance.

Les élus ont particulièrement insisté sur le fait qu'il ne fallait pas voir dans cette recombinaison la volonté de deux départements riches de se retirer d'un ensemble qui l'est moins.

Ce projet vise tout d'abord à générer du développement dans un ensemble cohérent avec ses partenaires naturels que sont la Suisse et

l'Allemagne. C'est seulement dans un deuxième temps que l'État pourra mettre en place des mécanismes de péréquation qui permettront de redistribuer une partie de cette richesse vers des régions plus défavorisées.

Aux dires des 2 présidents, il est toujours possible de voir dans le nouveau dispositif le verre à moitié vide ou à moitié plein. Il faut plutôt le considérer comme un futur droit à la différenciation au titre de laquelle la future Collectivité Européenne d'Alsace fera figure de précurseur. C'est donc une première étape qu'il sera nécessaire de développer sans relâche afin de retrouver à l'avenir une région Alsace.



ASSOCIATION GÉNÉRALE D'ALSACE ET DE LORRAINE

Fondée le 19 août 1871 - Reconnue d'utilité publique par décret du 22 août 1895

Siège social : MAISON DE L'ALSACE

39, avenue des Champs-Élysées - 75008 PARIS - Tél.: 01 53 83 10 00

http://www.alsace-paris.org - agal-paris@orange.fr



POUR NOUS PERMETTRE DE MAINTENIR LES ACTIVITÉS DE NOTRE ASSOCIATION, PENSEZ AU VERSEMENT DE VOTRE COTISATION. Avec nos remerciements.

COTISATION POUR L'ANNÉE 2019

Validité de la cotisation : elle s'entend pour une personne, un foyer ou une personne morale (association, société...)

Toute cotisation égale ou supérieure à 33,00 € bénéficie d'un reçu fiscal.

Cotisation moins de 25 ans (étudiant).....	6,00 €
Cotisation membre actif	18,00 €
Cotisation de soutien	33,00 €
Cotisation bienfaiteur	48,00 €
ou plus €

M./Mme/Mlle

Adresse :

Tél.: E mail :

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de l'AGAL à envoyer à :

AGAL - Maison de l'Alsace - 81, rue Saint-Lazare - 75009 PARIS

Les informations données le sont au seul bénéfice de l'AGAL, et feront l'objet d'un traitement informatique. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. La présente adhésion vaut accord permanent des intéressés pour figurer sur les photographies reproduites sur les documents ou sur le site internet de l'association.



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13 octobre 2018

Exercice 2017

Les membres de l'AGAL ont été conviés par le président Jean Yves Grenier le samedi 13 octobre 2018 à 11 heures à la Brasserie « Chez Jenny » pour assister à l'assemblée générale annuelle.

Rapport moral :

En 2017, 27 nouveaux membres ont rejoint l'association pour un total de 318 membres cotisants. Cependant le nombre de membres cotisants s'amenuise d'années en années. Le président mentionne devant l'assemblée les dates clés de l'année 2017 :

- Le mercredi 9 mars 2017, l'association a décerné 8 bourses à des jeunes étudiantes et étudiants d'Alsace et de Moselle poursuivant leurs études à Paris. Il s'agissait de la 29^{ème} promotion de boursiers de l'AGAL. Cette manifestation s'est déroulée dans l'auditorium d'AG2R-La Mondiale grâce à Monsieur André Renaudin.
- Le dimanche 26 février 2017, l'AGAL a accueilli une troupe de théâtre d'Alsace « S'Frescha Théâtre » de Morschwiller-le-Bas qui a interprété en dialecte de la pièce « Hurra, mir scheida » de Raymond Kniebihler.
- Le mercredi 17 mai 2017, la traditionnelle soirée Flammeküechle a rassemblé les amateurs au Flam's Montparnasse.
- Le samedi 14 octobre 2017 s'est tenue l'Assemblée Générale rendant compte de l'exercice 2016.
- Le samedi 11 novembre 2017, 113 convives se sont retrouvés à la brasserie « Chez Jenny » pour partager une délicieuse choucroute.

Le président rappelle aussi que, tout les premiers mardis du mois, 6 à 20 convives se retrouvent selon les saisons pour le stämmdesch et que cette activité est ouverte à toutes et tous.

Rapport financier :

Le président passe la parole à Madame Denise Erhard, trésorière pour le compte rendu de la situation financière de l'association au 31 décembre 2017.

Le résultat de l'exercice 2017 affiche une perte d'un montant de 4 087,94 €. Le bilan au 31 décembre 2017 s'élève à 63 054,02 €. Les recettes provenant des cotisations et des dons des membres sont d'un montant de 10 846,00 €. Les dépenses découlent surtout de la publication des bulletins (4 320,00 €) et des bourses remises aux étudiants (7 000,00 €).

La trésorière a conclu son exposé par la lecture du rapport du Commissaire aux Comptes, Monsieur Didier Kling qui contrôle et avale les comptes de l'AGAL.

BILAN AU 31/12/2017

ACTIF		PASSIF	
Trésorerie			
Crédit mutuel livret bleu 500371-60	50 521,02	Fonds propres	67 141,96
Crédit mutuel compte courant 500371-45	100,00		
PSB Vosges du nord	12 433,00	Résultat exercice 2017	- 4 087,94
Total	63 054,02	Total	63 054,02

Vie de l'association

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2017

CHARGES		PRODUITS	
Bulletins	4 320,00	Cotisations-25 ans	-
Frais poste et téléphone	1 695,29	Cotisations actifs 18€	2 265,00
Secrétariat (FB)	1 959,01	Cotisations soutien 33 €	3 795,00
Cotisations Associations	-	Cotisations bienfait 48 €	3 696,00
Relations publiques	457,20	Dons	1 090,00
Repas	8 060,00	lrepas	8 188,00
Théâtre	1 753,40	Théâtre	2 080,00
Assurance	190,52	Intérêts PSP	146,37
Frais bancaires	112,75	Intérêts CM	388,86
Bourses AGAL	7 000,00		
Avocat	189,00		
sous-total	25 737,17		
Perte de l'exercice 2017	- 4 087,94		
Total	21 649,23	Total	21 649,23

Rapport administratif :

Le conseil d'administration s'est réuni quatre fois en 2017. Il se compose actuellement de quatorze administrateurs.

Conformément aux statuts de l'association, le renouvellement du conseil a lieu tous les ans par tiers. Cinq administrateurs sont à reconduire dans leur fonction et deux nouveaux administrateurs cooptés par le conseil d'administration suite à des démissions sont à élire. Le journal de l'association, l'Alsa'Parisien, est paru deux fois en 2017

Le président annonce les dates des différentes manifestations de l'association en 2019.

Résolutions :

- Monsieur Rémi Corpechot, Madame Madeleine Masson, Monsieur François Masson, Monsieur Gérard Redelsperger et Monsieur Nicolas Gusdorf sont reconduits au conseil d'administration par l'assemblée générale.
- Madame Martine Erdrich et Monsieur Maurice Brom sont élus au conseil d'administration par l'assemblée générale.
- L'Assemblée Générale de l'Association Générale d'Alsace et de Lorraine donne quitus plein et entier aux membres du Conseil d'Administration ainsi qu'au Commissaire aux Comptes.

Démission du président et élection du nouveau président :

Après dix années passées à la présidence de l'AGAL, le président a décidé de passer la main à une personne plus jeune.

Il quittera ses fonctions le 31 décembre 2018. Le Conseil d'Administration se réunira avant cette date pour choisir un nouveau président parmi ses membres et constituera un nouveau bureau.

Plus aucune question n'étant posée, l'assemblée générale se termine vers 12 heures.



Information pratique :

Nous avons le plaisir de vous annoncer que l'assemblée générale de l'A.G.A.L. aura lieu le samedi 29 Juin à 11 heures à la Maison de l'Alsace, 39 avenue des Champs Elysées, 75008 Paris. A l'ordre du jour : bilan 2018 et perspectives 2019. Renouvellement partiel du conseil d'administration. Rapport moral. Rapport financier.



Pouvoir Assemblée Générale

Je soussigné(e) _____ [Indiquez vos nom et prénom], demeurant à _____, membre de l'association _____, dont l'adresse de contact est : 81 rue Saint Lazare 75009 PARIS

Donne, par les présentes, pouvoir à M. _____ [Précisez les nom et prénom de votre représentant], demeurant à _____, pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le _____ à ____ heure, à l'effet de prendre part aux délibérations et voter les résolutions visées à l'ordre du jour.

Fait à _____

Le ____/____/____

« La présente information vaut convocation ».



Consultez régulièrement le site de l'AGAL
<http://www.alsace-paris.org>
 Pensez à nous faire part de vos changements
 d'adresse e-mail et postale



A la rencontre de Tomi Ungerer



Au tout début des années 2000, de très nombreux cartons à dessins et albums de l'artiste étaient conservés à Strasbourg dans un musée de fortune, rue de la Haute Montée, bien avant l'existence du *Musée Tomi Ungerer-Centre international de l'Illustration*, installé dans la Villa Greiner, avenue de la Marseillaise. Les œuvres consultables étaient à manipuler avec des gants, aussi fragiles qu'éclatantes, à l'image de l'ensemble des créations de l'artiste. À l'heure où ses dessins de livres pour enfants étaient toujours, et resteraient longtemps encore, interdits en Amérique... Devant cette œuvre d'une rare sensibilité, mais d'une rare puissance aussi, je découvrais, à livre ouvert, dans cette pièce mal éclairée, une multitude d'histoires contées

dans un désir d'expression certes, mais surtout d'échange. C'était comme lire dans un livre foisonnant, où les fulgurances nous aveuglaient d'abord, pour nous donner ensuite plus de clarté.

Lors de ma trop brève rencontre avec Tomi Ungerer, quelques années plus tard, nous avons évoqué l'engagement passé et contemporain de l'artiste, certes sans frontières, mais aussi l'Alsace, *sa Heimat*, à laquelle il était tant attaché, comme à son histoire et à son devenir, à l'ensemble de son patrimoine dont il était l'indéniable héritier, marquant profondément sa vision et son œuvre. Nous avons parlé des peintres alsaciens, de ses amis des Arts Décoratifs, célèbres, disparus, ou tombés dans l'oubli, mais aussi de musique. Tomi fredonnait sa chanson préférée, *Die Gedanken sind frei*, tandis que je lui disais mon penchant pour cette chanson, mais aussi pour son livre éponyme. Ses beaux yeux bleus s'illuminaient alors, l'espace d'un large sourire. Le sourire et le regard bienveillant d'un cœur pensant, tissé cependant de contradictions que l'on pouvait deviner, et qu'il ne reniait jamais. Celles d'un être incisif, *corrosif pour ne pas rouiller*, selon ses mots ; tendre et provocateur, bouillonnant, insaisissable parfois. Capable de terminer le projet d'une commande que son interlocuteur lui passait au téléphone, au fil de leur conversation. Son mot d'ordre aurait pu être emprunté à Plaute, *age quod agis*, car rien dans sa vie, rien dans son œuvre n'était laissé à l'à-peu-près.

Tomi Ungerer se qualifiait lui-même de *Händleriker*, soulignant presque jusqu'au dernier souffle le caractère impérieux de son travail d'artisan, toujours remettant sur le métier ses projets avant de les inscrire dans un catalogue d'exposition, avant qu'ils n'enrichissent sa bibliographie. Une des dernières expositions en date, *En attendant*, présente à Paris un choix, opéré par l'artiste, de trente-sept récents collages et trois sculptures qui font référence à l'esprit de Samuel Beckett et à sa pièce, *En attendant*



Godot. Œuvres récentes, créées pour la plupart dans son atelier du *West Cork* qui donne sur l'Atlantique. Une manière de plus de redire *ich kann nicht aufhören...*

On se doit de poursuivre une telle rencontre en (re)découvrant l'œuvre universelle que Tomi Ungerer nous laisse en héritage : plus de cent quarante livres destinés à tous les âges, un album incontournable qui réjouit et réunit tout l'espace rhénan, *Das große Liederbuch*, mais surtout plus de quarante mille dessins. Il faut toujours espérer qu'un ami bienveillant vous offre l'un de ses albums. Ce serait un signe touchant, un signe si cher à Tomi dont le vocable de prédilection était *Amitié*. Indéfectible était un pléonisme, selon lui. *Amitié* tout court. Et ses amis en étaient la preuve. Ainsi la dernière illustration de *Cœur à Cœur*, après que le *Cœur* a été présenté dans ses torts et travers, porte-t-elle, en guise de sous-titre, *Quelle belle histoire !...* Bien avant l'heure, Tomi Ungerer s'inspirait de ce qui devait survivre à la mode. Elle inonde à présent le marché du livre en consacrant notre ami *Le Chat*, or bien avant cette déferlante, Tomi Ungerer immortalisait ceux qui avaient compté pour lui, et avec eux toute la race des félins domestiques qu'il adorait particulièrement dessiner. À la manière académique, comme le faisait René Schickele, mais aussi avec l'œil du coloriste et le trait impertinent, dans un style qui n'appartenait qu'à lui seul. *Ich zeichne, was ich schreibe. Ich schreibe, was ich zeichne. Ich bin ein Aufzeichner*. Tomi Ungerer jouait avec les mots comme avec les couleurs, s'inscrivant dans la continuité, par l'esprit, par la parole et le geste, des grands maîtres rhénans qu'il respectait tant. *Mon Alsace* en est l'hommage indéniable. Et suivant à sa manière la tradition familiale de l'artisanat d'art, *tout le temps* cherchant sa voie, sans trop défier le rythme de l'horloge qui symbolisait les générations des hommes dont il descendait, et dans l'ombre d'un père qu'il avait perdu si jeune...

On aimerait forcer cette horloge à remonter le temps. Pour rencontrer Tomi de nouveau... Mais Tomi a rejoint ses amis fidèles, fervents représentants et héritiers de l'humanisme rhénan, André

Weckmann et Germain Muller...Et qui sait si, ensemble, ils ne souffleraient pas à l'oreille des oublieux *Mir sin schients d'Letschte...*

Frédérique Laurent

Quelques conseils de lecture, sans modération :

Die Gedanken sind frei - Diogenes

Les Chats - Le cherche midi

Cœur à Cœur - Le cherche midi

Mon Alsace - La Nuée Bleue

De père en fils - La Nuée Bleue

Das große Liederbuch - Diogenes

Exposition jusqu'au 5 juillet 2019, au Centre Culturel Irlandais à Paris

Tomi Ungerer - *En attendant*

Du mardi au dimanche, de 14h à 18h

(nocturne le mercredi jusqu'à 20h)

Fermé le lundi, jours fériés et le 21 juin.

Le Salon du Livre rend hommage à Tomi Ungerer. Un amphithéâtre a été baptisé à son nom.



Livres



Sybille de Dietrich, une femme des Lumières en quête de liberté par Mme Elisabeth Messmer-Hitzke

Figure oubliée de la famille de Dietrich, Sybille (1755-1806) n'est pas seulement l'épouse de Philippe Frédéric, le premier maire élu de Strasbourg, et l'arrangeuse de La Marseillaise, qui a été chantée pour la première fois dans son salon.

Femme des Lumières profondément républicaine, intellectuelle, elle tient salon à Strasbourg et à Paris. Sous la Terreur, elle échappe de peu à la guillotine qui fauche son mari et, veuve volontariste, fait face à la ruine des affaires Dietrich.

Sa vie s'inscrit au sein d'un vaste réseau familial et amical qui rayonne dans toute l'Europe, de Nantes à Hambourg, en passant par Bâle et Paris, et bien sûr Strasbourg, au milieu des grandes figures littéraires, artistiques et politiques de son époque en révolution.

Avant-propos de l'historien Daniel Fischer et deux cahiers hors-texte illustrés

Élisabeth Messmer-Hitzke livre ici une biographie passionnée, non romancée.

288 pages

Format : 16 x 24 cm

Date de parution :

18 oct. 2018

Prix : 22,00 €

les mots pour raconter sa jeunesse à son fils.

88 pages

Format : 16 x 24 cmm

Date de parution :

8 mars 2019

Prix : 15,00 €



Nous piétinerons le Nid d'Aigle par Alain Muller

Un résistant alsacien engagé dans la Division Leclerc.

Le 6 mai 1945, Jean-Pierre Muller a 22 ans. Il a été parmi les premiers soldats à monter au sommet du fameux Nid d'Aigle d'Hitler, ce haut lieu du pouvoir nazi à Berchtesgaden, en Bavière. Il a longtemps tu son héroïque épopée, et ce n'est que dans les dernières années de sa vie qu'il a trouvé



LALIQUE - L'ART DE LA MAIN

Auteur et photographe : Frantisek ZVARDON

Les superbes photos de Frantisek Zvardon subliment les œuvres d'art et leurs étapes de fabrication. Une éblouissante explosion de lumières dans la manufacture Lalique créée par le maître verrier en 1921.

Format : 27 x 33 cm

Date de parution : 19 oct. 2018

Prix : 19,80 €

**L'AGAL a besoin de vous !
Pour continuer avec succès
toutes ses activités, les bourses,
merci de régler
votre cotisation 2019 !**



Les bonnes adresses :

L'ALSACIEN

Bar à Flammekueche.

6, rue Saint Bon – 75004 Paris

Tél. : 01 42 77 64 22

www.lalsacien.com

FLODERER

Brasserie Alsacienne

7 Cour des Petites Écuries –

Paris 10^{ème}

Tél. : 01 47 70 13 59

L'Alsace

39 avenue des Champs-

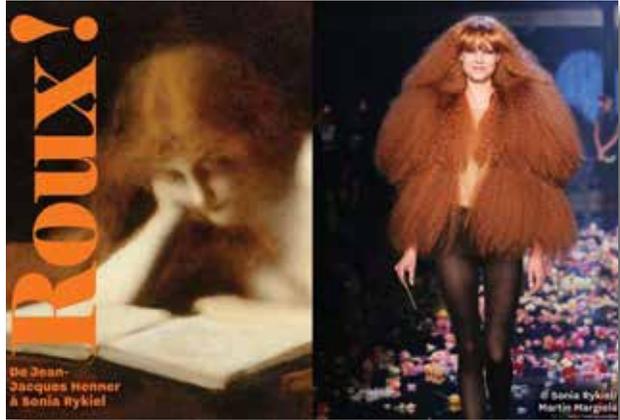
Élysées

75003 Paris

Tél. : 01 44 54 39 00

Du 30 janvier au 20 mai 2019 le musée national Jean-Jacques Henner consacre sa première grande exposition, depuis la réouverture du musée en 2016, au thème de la rousseur et plus précisément à la chevelure rousse, emblématique de la peinture de Jean-Jacques Henner (1829-1905) qui en fait sa signature.

Le partenariat avec le Musée Henner continue. Présentez votre carte de membre 2018, elle reste valable



's Friehjohrwunder (Le miracle du printemps) – Nathan Katz (trad. Martin Allheilg)

Dr Bür, er weiss nit, wie 's em isch :
 Er läuft im Pflüeg noh wie im Träum. –
 E Chlinge geht in alle Ackerfurche noh.
 Er loost : – e Ton – – un no n e Ton.
 Isch's nit e n Amsle ? Nai, was isch's ?
 's schwillt a, - às läuft dur's ganze Fäll. –
 E Musik wird 's ! E Angelchor !
 Was gscheht ? Was gscheht ? –
 Jetz, alli Hirscht un alli Baim,
 Un alli Matte, alli Wäll,
 Vom Ross dr Chummert un dr Pflüeg,
 Im Bür si Hemle, 's blåue Blüs,
 's isch grad, 's stieng im e Flammemäär. –
 O Näigeburt vo dr Natür ! –
 Dr Bür, er nimmt si Hüet in d'Häng ;
 Er ahnt's, jetz tüet e Wunder gscheh.

Le paysan, il ne sait pas ce qui lui arrive :
 Il suit sa charrue comme dans un rêve. –
 Un tintement court le long du sillon.
 Il écoute : – un son – – et encore un son.
 N'est-ce pas un merle ? Non, qu'est-ce donc ?
 Cela enfle, – cela traverse tout le champ. –
 Devient une musique ! Un chœur d'anges !
 Que se passe-t-il ? Que se passe-t-il ?
 Et tout-à-coup, ce sont tous les buissons, tous les arbres,
 Toutes les prairies, toutes les forêts
 L'attirail du cheval et la charrue,
 La chemise du paysan, sa blouse bleue,
 C'est comme si tout était plongé dans une mer de flammes. –
 O renouveau de la nature !
 Le paysan, il prend son chapeau dans sa main :
 Il le sent, voilà qu'un miracle va s'accomplir.



Agenda

tous les premiers mardi
du mois Ståmmdesch
à l'Alsacien
6 rue Saint Bon Paris
à partir de 18 heures 30 :
- 2 avril
- 7 mai
- 4 juin
- 2 juillet
- 6 août

Soirée Flam's : le 14 mai 2019
au « Flam's Montparnasse »

Assemblée générale :
le 29 juin 2019

Pour plus d'infos :
contacter :
Martine ERDRICH
contact@alsace-lorraine.paris



Raoul Maeder

Boulangers - pâtisseries alsaciens de père en fils
Depuis 1956

111 bd Haussmann
75008 Paris
01 46 22 50 73

158 bd Berthier
75017 Paris
01 42 65 06 25

www.raoulmaeder.fr

VINS D'ALSACE

Turckheim

FIERS D'ÊTRE VIGNERONS

ALSACE
ANCIENNES VITICULTURES
GEWURZTRAMINER
RÉSERVE DU
BARON DE TURCKHEIM
2013

16, rue des Tulleries - 68230 TURCKHEIM
Tél. 03 89 30 23 60 - Fax 03 89 27 35 33 - e-mail : info@cave-turckheim.com
Accueil au caveau toute l'année 7/7

www.cave-turckheim.com

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.